

Info Source

Sources de renseignements du gouvernement fédéral et sur les fonctionnaires fédéraux 2026

Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada inc.

Table des matières

<i>Renseignements généraux</i>	3
Présentation d'Info Source.....	3
Contexte.....	3
Responsabilités.....	4
<i>Programmes et activités des institutions</i>	5
CONTENU PROPRE À L'INSTITUTION	5
Gestion des placements.....	5
SERVICES INTERNES	5
<i>Catégories de renseignements personnels</i>	6
Communications non sollicitées.....	6
<i>Manuels</i>	6
<i>Renseignements supplémentaires</i>	7



Renseignements généraux

Présentation d'Info Source

Info Source décrit les programmes et les activités, ainsi que les fonds de renseignements connexes, des institutions fédérales assujetties à la [Loi sur l'accès à l'information](#) afin de faciliter l'exercice du droit d'accès. Elle fournit également aux personnes, y compris les employés actuels et anciens du gouvernement du Canada, des renseignements pertinents leur permettant d'accéder aux renseignements personnels les concernant qui sont détenus par les institutions fédérales visées par la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#) et d'exercer leurs droits en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Une [liste des institutions](#) assujetties à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* est accessible de façon centralisée.

La *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* confèrent au président du Conseil du Trésor (à titre de ministre responsable) les responsabilités générales pour ce qui est de l'administration pangouvernementale de ces deux lois.

Contexte

Le Fonds de croissance du Canada inc. (« FCC ») est un fonds d'investissement indépendant de 15 milliards de dollars, qui exerce ses activités sans lien de dépendance avec le gouvernement du Canada. Afin de maintenir la compétitivité du Canada sur la scène mondiale et de s'assurer qu'il demeure une destination de premier plan pour les investissements, le FCC a été créé pour stimuler l'innovation dans les secteurs nouveaux et traditionnels de la base industrielle canadienne. Son mandat de placement consiste à construire un portefeuille de placements axé sur la prudence financière, contribuant à débloquer les investissements du secteur privé dans les entreprises et les projets canadiens afin d'aider à faire croître l'économie canadienne, en rythme et en envergure, sur la voie de la réduction des émissions, de façon à ce qu'elle demeure concurrentielle mondialement à long terme (le « mandat du FCC »).

Le FCC est une entité en propriété exclusive de la Corporation de développement des investissements du Canada (« CDEV »).

Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada inc. (« GAFCC ») est une entité en propriété exclusive de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« OIRPSP »), constitué en août 2023 pour agir à titre de gestionnaire de placements indépendant et exclusif du FCC. GAFCC fournit des services de gestion des placements au FCC conformément à une entente de gestion d'actifs datée du 11 mars 2024 conclue entre le FCC, GAFCC, l'OIRPSP et la CDEV. L'équipe de GAFCC dispose d'un pouvoir discrétionnaire complet sur tous les aspects de la gestion des placements et des transactions. Les décisions d'investissement individuelles sont prises par le comité d'investissement de GAFCC en fonction de son sens aigu de l'investissement et correspondent au mandat du FCC. Toutes les décisions d'investissement sont prises en toute indépendance par rapport au gouvernement du Canada.



Responsabilités

En tant que gestionnaire de placements exclusif, indépendant et sans lien de dépendance du FCC, GAFCC est responsable de l'élaboration et de la gestion du portefeuille de placements du FCC à l'appui du mandat du FCC. GAFCC est composé d'une équipe de professionnels chevronnés en placement qui tirent parti de l'expérience acquise dans de nombreuses classes d'actifs, y compris les infrastructures, les placements privés et les ressources naturelles.

L'objectif de GAFCC est de mettre à profit le jugement de son équipe en matière de placements afin de constituer un portefeuille de placements du FCC conforme au mandat de ce dernier, au rythme et à l'échelle nécessaires pour en maximiser les retombées. Pour opérationnaliser le mandat du FCC, GAFCC a élaboré des cadres et des outils pour traduire chacun des objectifs stratégiques du FCC en piliers et indicateurs de rendement clés, afin de compléter les rapports financiers statutaires du FCC.



Programmes et activités des institutions

CONTENU PROPRE À L'INSTITUTION

Gestion des placements

Le placement des actifs pour le compte du FCC, en appui à son mandat.

Gestion des placements – Catégorie de documents

Description : Comprend tous les documents et renseignements à l'appui des activités de placement et de l'analyse des risques connexes. Cela comprend les dossiers relatifs à la construction du portefeuille, à l'examen, à la sélection, à l'acquisition, à la gestion et à la cession des actifs de placement, à l'analyse des risques et à l'établissement de rapports, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation du rendement des placements.

Types de documents : Documentation sur les placements, rapports d'analyse des risques, rapports de vérification, correspondance, propositions de placement, documents de politique, vérification diligente, examens de portefeuille et rapports sur le rendement.

Sommaires de divulgation : Il n'y a pas eu de divulgation par un tiers.

Numéro du dossier : CGFIM IM 001

SERVICES INTERNES

GAFCC est une entité en propriété exclusive de l'OIRPSP. Tous les services internes de GAFCC sont assurés par l'OIRPSP, conformément à l'entente de gestion d'actifs, et par conséquent, tous les fonds de renseignements personnels connexes sont détenus et contrôlés par l'OIRPSP. Veuillez consulter le [chapitre Info Source de l'OIRPSP](#) pour examiner les fonds de renseignements applicables sous la rubrique Services internes.



Catégories de renseignements personnels

Les catégories de renseignements personnels décrivent les renseignements personnels qui ne sont pas utilisés à des fins administratives (processus décisionnel qui touche directement la personne à laquelle les renseignements personnels se rapportent) et qui ne sont pas destinés à être récupérés par des identificateurs personnels.

Dans le cadre des activités de GAFCC, il est possible d'obtenir des catégories de renseignements personnels qui ne figurent pas dans les dossiers de renseignements particuliers décrits dans le présent chapitre.

Communications non sollicitées

Ces renseignements peuvent comprendre des opinions non sollicitées, des demandes de renseignements, des plaintes et de la correspondance générale provenant d'organisations et de personnes externes. Les renseignements personnels contenus dans cette catégorie comprennent normalement le nom et l'adresse de la personne; toutefois, cette forme de renseignements personnels peut exister de façon fragmentée et ne pas toujours être récupérée par des identificateurs personnels. Les périodes de conservation associées à ces catégories de renseignements personnels sont compatibles avec les dossiers généraux dans lesquels ils sont stockés.

Manuels

Pour les besoins d'*Info Source*, les manuels sont définis comme des instructions, des guides ou des procédures dont se servent les employés pour mener à bien les activités ou les programmes institutionnels qui touchent le grand public. Les manuels qui répondent à cette définition sont les suivants :

- Manuel et procédure d'accès à l'information
- Politique et procédure de confidentialité



Renseignements supplémentaires

Pour obtenir des renseignements généraux sur la présentation d'une demande d'accès à l'information ou à vos renseignements personnels, consultez la section [Présenter une demande d'accès à l'information ou à vos renseignements personnels](#).

Pour faire une demande d'accès à l'information en ligne, consultez la section [Service de demande d'accès à l'information et de renseignements personnels en ligne](#).

Pour présenter une demande d'accès à l'information en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* par la poste, envoyez votre lettre ou le [Formulaire de demande d'accès à l'information](#) (*Loi sur l'accès à l'information*) ou le [Formulaire de demande de renseignements personnels](#) (*Loi sur la protection des renseignements personnels*) dûment rempli, ainsi que tous les documents nécessaires (comme le consentement ou les frais de demande de 5 \$ pour une demande présentée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*), à l'adresse suivante :

Coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 5E9 Canada
ATIPCGF@cgf-fcc.ca

Conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, un espace dans les locaux sera mis à la disposition du demandeur afin de lui permettre de consulter les documents originaux sur place s'il le souhaite (et s'il est pratique de le faire), ou si cela n'est pas possible, de produire des copies des documents.

Veillez noter ce qui suit : Chaque demande présentée au GAFCC en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* doit être accompagnée de frais de demande de 5 \$. Les demandes faites en ligne sont payées au moment de la demande par carte de crédit. Pour les demandes faites par la poste, il faut joindre un chèque ou un mandat-poste libellé à l'ordre de GAFCC.

Le gouvernement du Canada encourage la communication de renseignements dans le cadre de demandes présentées en dehors des processus officiels de demande. Pour faire une demande informelle, communiquez avec :

Bureau de l'Accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP)
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 5E9 Canada
ATIPCGF@cgf-fcc.ca

Vous pouvez également chercher des résumés des demandes d'accès à l'information remplies pour lesquelles GAFCC a déjà fourni des réponses [ici](#), car ces renseignements peuvent être plus faciles à obtenir.



GAFCC est une entité en propriété exclusive de l'OIRPSP. L'OIRPSP effectue les évaluations des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) applicables pour s'assurer que les enjeux liés à la protection des renseignements personnels sont adéquatement cernés, évalués et traités avant la mise en œuvre d'un nouveau programme ou d'une activité nouvelle ou substantiellement modifiée concernant des renseignements personnels. Des résumés des EFVP remplies sont disponibles [ici](#).

